

Et si on parlait de l'âge de Gisèle Pélicot ?

Tribune parue dans Libération, le 4 novembre 2024

Le magnifique visage de Gisèle Pélicot, qui incarne à merveille sa détermination, sa droiture, son audace, au point qu'elle est devenue une « nouvelle icône du *street art* » (*Slate.fr*, 21 oct.), laisse peu de doutes sur son âge. Et même si la série de viols qu'elle a subie a commencé il y a plus de dix ans, elle avait déjà dépassé, au premier jour, cette date limite fatale que Yann Moix a fixée à la désirabilité des femmes : « *Un corps de femme de 25 ans, c'est extraordinaire. Le corps d'une femme de 50 ans n'est pas extraordinaire du tout.* » (*Marie-Claire*, 4 janv. 2019)

Or si la presse ne fait pas mystère de son âge, personne ne paraît vouloir réfléchir au problème qu'il pose à nos représentations les plus courantes de la sexualité masculine, et de la date de péremption du corps des femmes. Tout le monde voit ce problème, tout le monde le prend dans la figure à la lecture du moindre article sur le procès, ou de la moindre vue de la victime sortant du tribunal, mais personne n'en parle. La peur de dérapier, sans doute, d'exprimer une pensée sexiste, ou âgiste, ou les deux, et de se la voir reprocher. Mais parler de l'âge des femmes, dans un cas aussi manifeste, ne relève ni du sexisme ni de l'âgisme ; et ne pas en parler ne relève pas de la délicatesse.

Ce que révèlent ces silences, c'est un tabou : celui des violences exercées sur les femmes âgées par des hommes. Car il n'y a pas que les jeunes qui sont battues, violées, assassinées par leur conjoint. Parmi les 84 femmes tuées en France entre le 1^{er} janvier 2024 et aujourd'hui, 29 avaient entre soixante et quatre-vingt-neuf ans, d'après le recensement du site *Féminicides par Compagnons ou Ex*. Soit 34,5%. Et si certains maris tuent leur épouse parce qu'elle est malade, ce qui est rarement le cas des plus jeunes, « *il n'y a pas de différence avec les autres types de féminicides* », explique Aurore Boyard, avocate experte en violences intrafamiliales, interrogée par France3 Provence Alpes le 2 février 2024 après deux de ces crimes. Le meurtrier « *est un homme qui estime qu'il a le droit de vie et de mort sur sa femme. Au lieu d'aller demander de l'aide parce qu'il ne s'en sort pas, il tue sa femme comme pourrait le faire un homme de 30, 40 ou 50 ans. Pour eux, la femme reste un objet, c'est eux qui vont décider quand et comment elle doit mourir.* »

Ce « droit de vie et de mort », c'est lui qu'allèguent ingénument, chaque jour ou presque, les prévenus du procès de Mazan : « C'était sa femme ! » Donc il pouvait faire d'elle ce que bon lui semblait. Quant à l'âge de la victime, aucun n'y a vu une circonstance l'empêchant de passer à l'acte. Une femme offerte est bonne à prendre, plus de 80 l'ont prise. Qu'importe l'âge ! Si tant d'hommes se séparent de leur compagne une fois qu'elle a rempli sa fonction – élever leurs enfants – pour refonder un couple avec une femme plus jeune, ce n'est pas que la première soit devenue impropre à la consommation. C'est qu'il y a mieux sur le marché. Comme le disait encore si bien Yann Moix à propos des corps des quinquagénaires : « *Non ça ne me dégoûte pas, ça ne me viendrait pas à l'idée. Elles sont invisibles. Je préfère le corps des femmes jeunes, c'est tout.* »

Mais pourquoi y a-t-il mieux sur le marché ? Pourquoi ces prétentieux trouvent-ils souvent preneuse quand ils s'avancent avec leurs rides, voire avec leur bedaine ? Pourquoi tant de jeunes femmes envisagent-elles de vivre avec un homme qui pourrait être leur père ? On touche là au « continuum » des violences que subissent les femmes, cette notion que les féministes essaient de faire entendre, comprendre, depuis tant d'années. Elles le font parce que dans notre société prétendument égalitaire, les hommes continuent d'accaparer l'argent, le pouvoir, l'autorité, la respectabilité. Se mettre avec un homme plus âgé que soi, c'est souvent s'éviter bien des galères, même s'il faudra s'occuper de lui quand il deviendra cacochyme.

Quant aux femmes délaissées, elles vivent ce que le démographe Michel Bozon appelle une « mise à la retraite sexuelle anticipée ». Mais on se garde bien de leur fournir l'explication : depuis qu'on leur a vu un cheveu blanc ou une sueur au front, on leur dit qu'elles ont passé l'âge de plaire, que c'est fatal, que c'est la nature qui veut ça. D'ailleurs elles disparaissent de nos écrans, à une ou deux exceptions près, comme l'ont diagnostiqué les comédiennes du *Tunnel des 50*. Tandis que les hommes ont bien de la chance, eux, de séduire encore très longtemps !

Oui. À condition d'avoir de quoi payer. Les autres se contentent, comme les prévenus de Mazan, de vidéos. Ou de leur épouse s'ils en ont une qui est toujours d'accord. Ou de leur épouse droguée, alcoolisée, frappée, si elle n'est pas d'accord. Ou d'occasions qui se présentent, par exemple un mari qui offre la sienne sur Internet.

Ce tabou doit céder la place à la reconnaissance des faits – et à leur connaissance exacte, pour commencer. Car il fonctionne aussi parmi les gens censés nous informer. D'un côté, les enquêtes sur « la sexualité des Français » (il en existe depuis 1970) ignorent la question des violences. De l'autre, les enquêtes sur les violences sexuelles ignorent les femmes de plus de 59 ans (ENVEFF, 2000) ou de plus de 69 (VIRAGE, 2015). Or ni la sexualité, ni l'inégalité ne s'arrêtent par miracle dans une population qui, en moyenne, vit dix à quinze ans de plus. La domination masculine doit être combattue partout, de la maternelle au grand âge.

Éliane Viennot, historienne